

Dialogue consommateurs - éleveurs - animaux de ferme

Lamine, C. Stassart P.¹
p.stassart@ulg.ac.be

Résumé

La question du bien-être des animaux d'élevage est le plus souvent portée dans l'arène publique sur un mode très conflictuel : les associations de protection animale cherchent à montrer ce qui est indûment caché, adoptant un principe de dévoilement ; tandis que les filières d'élevage veulent montrer qu'il n'y a « rien à cacher », se situant dans un principe de transparence. L'objectif de cet article est de se demander si peut s'ouvrir un espace pour une discussion collective moins frontale de ces questions, qui s'appuierait sur un principe de mise en visibilité de l'élevage, dans lequel les éleveurs auraient bien davantage « quelque chose à montrer ». Nous verrons que les conditions d'une telle mise en débat reposent sur le maintien d'un accès à la dimension relationnelle de l'élevage, ignorée dans les réglementations concernant le bien-être animal. Nous envisagerons les supports médiateurs d'un tel maintien, ici un livret de paroles d'éleveurs qui circule dans différents collectifs d'éleveurs, de chercheurs, d'associations de défense des animaux et de consommateurs.

Introduction

Les débats sur la question du bien-être des animaux d'élevage mettent en présence le plus souvent des positions très contrastées, opposant notamment les représentants des filières d'élevage et les défenseurs des animaux. Ils tournent de ce fait fréquemment à l'affrontement. Comment ouvrir un espace pour une discussion collective moins frontale de ces questions et plus largement de celles liées aux relations entre hommes et animaux d'élevage, que les hommes soient ici des citoyens, des consommateurs, des éleveurs ou des amoureux des animaux ? Pour apporter des éléments de réponse à cette question, nous confrontons les modes de mise en débat et de publicisation classiques de ces questions et un dispositif visant à associer des scientifiques de différentes disciplines et des acteurs concernés, et construit dans le cadre d'un projet de recherche-intervention en cours [1]. Nous avons repéré trois types de mise en débat, correspondant à trois principes d'ouverture contrastés : dévoilement, transparence et mise en visibilité. Ceci souligne le décalage entre la notion de « bien-être animal » telle que construite par les associations de défense des animaux et les filières et la notion de bien-être des animaux telle que vécue et partagée par les éleveurs et les consommateurs, et qui s'avère en revanche peu codifiable. Pour ces derniers, un élément couramment évincé des formes de débats classiques est la dimension relationnelle de la question du bien-être des animaux d'élevage, englobant le lien affectif aux animaux et le lien métabolique qui tient au fait de manger les produits provenant de ces animaux. Découlant de cette analyse, notre hypothèse sera que l'accès à cette dimension relationnelle, tout à la fois

¹ Cette communication s'appuie sur les résultats du projet «Alimenter le lien entre consommateurs, éleveurs et animaux », réalisé en partenariat avec le CRA-W (N. Bartiaux et J. Wavreille) et FUSAgx (Y. Beckers), financé par la Fondation Roi Baudouin dans le cadre du programme « Alimenter le dialogue (2004-2006) ». Ce papier est une synthèse de l'article de C. Lamine, « Mettre en parole les relations entre hommes et animaux d'élevage, circulation des récits et mise en débat », ethnographiques.org, Numéro 9 -février 2006.

affective et métabolique, constitue une condition fondamentale de mise en débat de ces questions.

1 Modes de mise en débat classiques : montrer ce qui est indûment caché, versus montrer qu'il n'y a rien à cacher

La majorité des débats publics et forums concernant la question du bien-être animal sont liés à la construction de son cadre réglementaire, qu'il s'agisse de déclinaison de directives européennes ou de l'élaboration de réglementations nationales plus exigeantes. Dans ce cadre, les associations de protection animale mènent de nombreuses actions destinées à sensibiliser les élus et citoyens aux questions de bien-être dans l'élevage industriel, de manière à influencer sur les débats à venir au niveau européen. La plupart de ces actions visent à montrer certaines réalités de l'élevage pour dénoncer ce qui est caché et inadmissible. On verra comment les filières d'élevage, en retour, s'organisent pour montrer qu'il n'y a au contraire rien à cacher.

1.1 Associations de protection animale : le paradigme du dévoilement

Un premier type d'action ressort du rôle de vigilance que se donnent ces associations en matière de respect des réglementations existantes : vidéo sur les mauvais traitements des animaux d'élevage, dans les élevages eux-mêmes mais aussi lors du transport ou encore sur les marchés au bétail. C'est le cas de Gaïa² et Animaux en Péril en Belgique (2000), et de la PMAF (Protection Mondiale des Animaux de Ferme) en France [2]. Un film vidéo de la PMAF (<http://www.pmaf.org>) tourné sur les marchés aux bestiaux est ainsi conçu pour rendre visible ce qui est habituellement rendu invisible et de ce fait ignoré. Cette démarche de dénonciation, fortement publicisée, a abouti à une série de procès et à un jugement à l'encontre des marchands de bestiaux concernés. Un second type d'action, allant plus loin que ce rôle de vigilance quant au respect des lois, vise à influencer sur la mise en place de ces lois. Ainsi, en préalable au vote de la directive 1999/74/EC concernant les poules pondeuses, plusieurs associations membres ou proches de l'*Eurogroup for animal welfare*³ ont organisé dans divers pays des actions de sensibilisation de l'opinion publique et des parlementaires européens. Ces actions s'appuyaient sur différentes performances, en utilisant par exemple des cages géantes dans lesquelles s'enfermaient les militants. Une telle mise en scène vise à rendre tangibles les conditions d'élevage en rapportant à l'échelle humaine les dimensions des cages des élevages industriels.

L'objectif de telles actions est de créer un événement qui exprime la dimension sensible de la question du bien-être — ou plutôt du mal-être — des animaux, en jouant sur l'anthropomorphisme. L'enjeu intermédiaire est d'être bien relayé par la presse auprès de l'opinion publique et des décideurs. L'objectif final de ce dévoilement est évidemment d'influencer sur les conditions d'élevage dénoncées, etc. Ces actions, loin d'être isolées,

² Gaïa est avec 20000 membres la principale association de défense des animaux en Belgique, et traite tous les types d'animaux (élevage, expérimentation, cirque, animaux de compagnie). *Animaux en Péril* est une plus petite association qui gère plusieurs refuges pour animaux. La PMAF, qui compte 6000 adhérents en France en 2005 (53000 pour la Société Protectrice des Animaux, la plus importante), s'est spécialisée dans la lutte contre l'élevage intensif.

³ Groupe de parlementaires européens spécialisé sur ces questions, équipé d'un « secrétariat », c'est-à-dire d'une équipe technique, implantée à Bruxelles, dont le rôle est d'assurer une veille quant aux débats réglementaires à venir et un appui aux actions des associations membres de la structure.

s'inscrivent dans une stratégie plus large qui inclut également des outils moins "coup de poing" : par exemple, en 1999, la PMAF a fait réaliser un sondage auprès de la population visant à conforter les politiciens dans l'idée que la protection des animaux de ferme est un souci suffisamment présent dans l'opinion publique pour ne pas être négligé (Burgat, 2001). En plus de montrer pour dénoncer ce qui reste caché, il faut prouver aux décideurs que cette dénonciation a un écho, bien au-delà du cercle restreint des défenseurs des animaux.

Ce registre de l'action performative et dénonciatrice médiatisée se complète aussi, dans une mesure variable selon les associations de protection animale, d'actions plus "constructives" impliquant les consommateurs et les filières de manière plus positive. Ainsi, dans le cadre d'une campagne menée sur l'élevage en batterie des veaux en 1997, la PMAF avait demandé à ses membres d'aller poser des questions au boucher de leur supermarché pour sensibiliser ces derniers et préparer une prise de contact plus systématique dans les grandes surfaces. Elle a également édité en 2004 un livret comparant les labels rouges et Agriculture Biologique au regard des normes de bien-être animal qu'ils imposent. Au-delà d'une condamnation des systèmes de production industriels, il s'agit ici d'inciter les consommateurs à favoriser des systèmes respectueux des animaux, et avant tout de les amener à se questionner dans leurs choix de consommation.

1.2 Les filières d'élevage : le paradigme de la transparence

Face à de telles actions, les filières d'élevage et leurs professionnels ne demeurent évidemment pas sans réaction. En Belgique, l'Agence Fédérale de Sécurité de la Chaîne Alimentaire a organisé des tournées de visites d'établissements de production et de transformation, auxquelles sont conviés des représentants d'associations de consommateurs. Alors que les associations de protection animale instaurent un régime de vérité réintroduisant de la proximité dans la distance par le biais de l'appel à l'émotion, les filières tentent ici de construire un régime de vérité directement appuyé sur la proximité (via les visites), et appelant non plus à l'émotion mais à la raison. De telles visites déploient un discours construit, explicatif, justificatif, destiné à convaincre les visiteurs que ce système, même s'il n'est pas parfait (et d'ailleurs évolue), est le seul possible. Elles s'inscrivent ainsi dans le modèle du « rien à cacher », celui de la transparence, où une sélection soigneuse de ce que l'on montre permet d'ailleurs de ne pas tout donner à voir.

1.3 Des procédés d'argumentation typiques des situations de controverses

Quels sont les types d'argumentation qui se déploient entre les associations de protection animale et les filières ? Les filières et les éleveurs remettent en cause la légitimité des associations de protection animale au nom de leur méconnaissance des réalités de l'élevage (par opposition à celles, selon eux irréalistes, que construisent les associations de protection animale dans des refuges pour animaux, par exemple) et à l'inverse, ils s'estiment les mieux placés parce que vivant au quotidien l'élevage. Les associations de protection animale jugent, au contraire qu'elles sont les mieux placées pour parler au nom des animaux parce qu'elles n'ont pas envers eux, contrairement aux éleveurs, un rapport instrumentalisant.

L'éleveur reproche aussi la généralisation ce qui est de l'ordre de l'exceptionnel et de l'accidentel, en faisant passer certains comportements qu'il reconnaît comme inadmissibles pour l'ordinaire des marchés de bestiaux par exemple. L'éleveur remet aussi en cause la

hiérarchie des valeurs des dénonciateurs de la maltraitance animale, en introduisant dans l'argumentation une opposition entre maltraitance animale et maltraitance infantile (d'autres évoqueront les femmes battues). Notons que les deux arguments forces présents ici, celui de la généralisation abusive de cas singuliers et celui de l'inversion de la hiérarchie censément partagée des valeurs, sont deux procédés fondamentaux d'argumentation dans les situations de controverse. Or ce qui se trouve à la charnière de ces deux arguments, c'est la question de l'interprétation. Alors n'est-ce pas l'absence de mise en commun et de partage des interprétations qui serait à la source de cette incompréhension de la part de la société, si durement ressentie par les éleveurs ?

1.4 Des éleveurs, des consommateurs... et des animaux absents du débat

Les éleveurs rencontrés ont le sentiment de ne pas être consultés. Ce sont essentiellement les contraintes économiques qui sont mises en avant alors que la plupart des éleveurs s'avèrent lors des entretiens bien plus prolixes sur les relations avec leurs animaux. Les consommateurs sont tout aussi absents des débats que les éleveurs. Leurs compétences et représentations sont soit abordées au travers des sondages d'opinion, en général commandités par les associations de protection animale pour appuyer l'idée d'une forte demande sociale, ou soit au travers des comportements d'achat, sollicités par les filières, pour relativiser au contraire cette demande sociale. Or, on connaît les limites des sondages et des études de comportements d'achat, qui ne peuvent par définition traduire la mobilité et la réversibilité possible, dans un avenir plus ou moins proche, des représentations et des pratiques des consommateurs. Mais ce qui pose surtout problème dans cette absence des éleveurs et des consommateurs, c'est que les éleveurs ont souvent le sentiment d'être méjugés, d'être considérés comme les éternels coupables par les consommateurs, qui s'avèrent dans nos entretiens bien plus partagés dans leurs attribution des responsabilités. En effet, la question des responsabilités respectives n'est jamais explicitée par les producteurs et les consommateurs, mais par d'autres acteurs qui parlent en leur nom. Pour les éleveurs, l'enjeu n'est-il pas maintenant de se réapproprier le débat dont ils ont été dépossédés ? Le devenir de l'élevage, comme de l'agriculture en général, n'est pas seulement et entièrement dessiné dans les négociations en haut lieu des politiques agricoles, il dépend aussi de ce que font les agriculteurs de ces mises en cause dont ils sont l'objet (Lémery, 2003).

1.5 Les scientifiques, sommés de donner des certitudes

Car c'est aux scientifiques que les législateurs confient la tâche de définir ce que sont des conditions d'élevage correctes. Ainsi, c'est un comité d'experts britanniques qui a défini en 1965 le bien-être animal (rapport Brambell, du nom de ce comité). Cette définition comporte cinq critères principaux, toujours à la base des réglementations en vigueur : protection contre la faim et la soif, confort du logement, affranchissement de la douleur par des soins appropriés, affranchissement de la peur, et enfin liberté d'exprimer les « comportements normaux et naturels » de l'espèce. Aussi, les scientifiques ont progressivement établi un ensemble de critères zootechniques (gain quotidien moyen, production laitière chez la vache, nombre de porcelets sevrés par truie et par an, production d'œufs par poule etc.), physiologiques (dosage d'hormones pour mesurer le stress, fréquence cardiaque ou respiratoire) et éthologiques (identification de comportements « anormaux » considérés comme des symptômes d'inadaptation à l'environnement) pour juger du bien-être des animaux d'élevage. Aujourd'hui, l'élaboration des textes réglementaires européens s'appuie

sur les travaux des scientifiques spécialistes de ces questions d'un point de vue "technique", et notamment sur les rapports du Comité Scientifique Vétérinaire européen. Les ONG elles-mêmes ne réfèrent qu'aux savoirs scientifiques, non sans une surenchère sur les spécialistes sollicités. Ainsi, dans le cas du procès intenté en Belgique aux marchands de bestiaux, l'association Gaïa a choisi comme expert, selon les mots mêmes de son président, « un des tops scientifiques en éthologie de l'université de Cambridge qui est dans toutes les publications dignes de ce nom », tandis que « la défense a pris un professeur vétérinaire retraité, qui (...) a un point de vue hyper mécaniste, c'est le Descartes de l'université de Gand et on sait ce que Descartes pensait des animaux, l'animal machine... ». Certaines associations importantes comme la Société Royale de protection des animaux britanniques ont même en leur sein un service scientifique. Or, dans la mesure où il n'y a pas plus de théorie unifiée de la gamme des états émotionnels de l'animal que d'instruments de mesure, les scientifiques ne peuvent répondre à la question qui leur est posée et fournir une définition et un système de mesure totalement objectivés de la souffrance animale, pas plus que de ces fameux comportements normaux et naturels. Ce n'est pas tant parce qu'il subsisterait une carence cognitive à combler progressivement, mais parce que le bien-être des animaux, comme d'autres enjeux contemporains proprement liés à notre « modernité réflexive » (Beck, 1992) tels que les risques alimentaires, n'est pas entièrement codifiable. C'est aussi qu'on ne peut séparer si nettement les faits dont rendraient compte les scientifiques et les valeurs qui ressortiraient du domaine politique (Joly, 2002).

2 Invisibilité et négation des réalités relationnelles de l'élevage

Ainsi, non seulement les instances de débat habituelles laissent d'une certaine manière hors jeu les principaux impliqués, les éleveurs, les consommateurs et les animaux, mais en outre, elles ignorent certaines dimensions fondamentales du bien-être animal, à savoir l'importance de la relation entre hommes et animaux.

2.1 Définitions de la question par les acteurs : bien-être animal ou bien-être des animaux ?

Partir des définitions que donnent les différents acteurs du bien-être des animaux d'élevage permet de montrer les écarts de conception entre ces acteurs, mais aussi ce qui est ignoré — ou rendu invisible — dans les instances de débat classiques. Pour définir ce qu'est pour eux le « bien-être animal », les scientifiques évoquent des critères objectifs, ou aussi objectifs que possible (critères zootechniques, physiologiques, éthologiques). Les associations de protection animale critiquent ces critères et parlent « de l'animal » comme être sensible. Les organisations représentant les agriculteurs mettent en avant le respect des besoins essentiels des animaux (manger, boire, être soigné) dans le souci prioritaire de la rentabilité économique de l'élevage. Ces derniers éléments sont présents chez la plupart des éleveurs rencontrés mais ceux-ci évoquent bien davantage le lien entre bien-être « des animaux » et qualité de leur viande, ainsi que les relations avec leurs animaux (l'être-avec) et leur comportement (jouer, être calme). On notera ici la référence à l'animal au singulier, chez les associations de protection animale ainsi que chez les scientifiques, et aux animaux, au pluriel, chez les éleveurs, avec notamment la figure explicite du troupeau comme collectif d'individus, chez les éleveurs plus extensifs (ici de bovins). Ce bien-être des animaux, les éleveurs l'associent souvent au bien-être de l'éleveur : le bien-être, c'est « quand l'éleveur est bien dans ses bêtes et que les bêtes sont bien aussi », dit une éleveuse.

L'écart entre les conceptions des éleveurs et le discours de leurs porte-parole justifie un travail de mise en parole des représentations ordinaires des éleveurs, laissées habituellement sous silence. Dans ces représentations le statut des animaux comme êtres vivants et domestiques (ils bougent, ils sont calmes, ils jouent entre eux etc.) en relation avec les humains, coexiste avec celui de futur aliment (parce qu'un animal est calme et non stressé, sa viande sera bonne). On rencontre des éléments assez proches dans les représentations des consommateurs.

2.2 L'humain et l'animal : quand l'affection, l'interaction, et la commune temporalité sont niées

L'animal, être sensible, suscite affection et compassion, et il interagit avec l'homme. Cela découle de la commune appartenance au monde vivant de l'homme et des animaux qu'il mange, sensée transcender la division essentialiste classique entre les humains comme consommateurs et les animaux comme viande (Buller, Morris, 2003). Cette importance de la relation est partagée par les éleveurs et les consommateurs : on est ainsi au cœur de malentendus qui ne sont pas faciles à désamorcer. En effet, si pour les éleveurs, la relation affective et interactive aux animaux va de soi et qu'on n'en parle même pas nécessairement, pour nombre de personnes non familières de l'élevage, si on n'en parle pas, c'est nécessairement qu'on l'ignore, dans le cas des animaux d'élevage, au profit de la seule relation instrumentale. On retrouve le même type de raisonnement que celui des associations de protection animale, selon lequel si l'élevage reste caché, c'est bien qu'il y a quelque chose à cacher. En tout cas, cette question de la relation affective et interactive entre homme et animaux pose un problème jusqu'à présent peu traité par la sociologie : l'animal est une créature sociale, non seulement en vertu d'un constructivisme social qui le verrait inscrit dans tout un écheveau d'institutions humaines et sociales, mais également parce qu'il est en relation communicative et interactionnelle, et pas seulement instrumentale, avec l'homme (Tovey, 2003).

L'animal est aussi pour l'éleveur un compagnon de travail. Dans cette expression, les deux termes, compagnon et travail, ont chacun leur importance. Comme l'homme, même si ce n'est plus à la manière de l'animal de trait, qui faisait apparaître le labeur humain et le labeur animal comme assez proches, l'animal d'élevage travaille. Bien traiter les animaux, c'est donner sens à la fois à leur travail et à celui de l'éleveur (Porcher, 2002). L'animal est aussi un compagnon. Il est pourtant difficile de le voir comme tel dans le contexte et à l'échelle de l'élevage intensif moderne, d'autant que les institutions ont quasiment disparu qui permettaient, comme les foires, une transition entre les deux statuts de l'animal, celui de compagnon justement, à celui de marchandise et de future viande, en perpétuant une forme de relation fondée sur la reconnaissance de chaque bête (Chevallier, 1987). On observe d'ailleurs que certains éleveurs bovins rencontrés veillent à conduire eux-mêmes leurs bêtes à l'abattoir, pour mieux assurer cette transition, et souvent après avoir d'abord expérimenté le recours aux transporteurs extérieurs. A un premier niveau, maîtriser le transport permet à ces éleveurs d'éviter de mauvaises conditions qui auraient un impact néfaste sur la qualité de la viande. Plus profondément, cela leur permet de retrouver leur sentiment de responsabilité dans la mort de leurs animaux alors que l'évolution générale, en particulier dans le secteur porcin et aviaire (prise en charge par les transporteurs, éloignement des abattoirs) va dans le sens contraire. Ces pratiques témoignent aussi des difficultés induites par les procédures collectives d'organisation du travail pour faire le deuil des animaux (Porcher, 2003). Rappelons que cette

mort correspond au terme de l'échange construit avec eux, et à ce qui permet fondamentalement à l'éleveur d'assumer son rôle de nourricier de la population, puisque bien évidemment le rapport de l'homme à l'aliment animal, par opposition à l'aliment végétal, pose la question de la justification de la mort et de la bonne façon de la donner (Vialles, 1989). Or, de même que l'acte de mise à mort obéit à des conditions bien précises, de même la fin de vie de l'animal doit-elle être correcte pour que celui-ci acquière le statut d'aliment.

Cette notion de responsabilité dans la fin de vie ne tient pas qu'à la nature affective et interactive de la relation. Elle tient aussi au fait qu'hommes et animaux partagent une temporalité assez comparable (reproduction, mise au monde, enfance, âge adulte, vieillesse, mort) (Lestel, 2001). La naissance - le vêlage - est le moment préféré chez la plupart des éleveurs rencontrés. Les éleveurs bovins sont aussi tout particulièrement attentifs au moment du sevrage et soucieux de passer plus de temps avec les veaux et les mères à ces périodes sensibles.

Or, toutes ces notions spécifiant le rapport à l'animal -l'affection, l'interaction et la commune temporalité -sont bouleversées par les rythmes de l'élevage intensif. Quelle interaction directe peut-il y avoir entre éleveurs et animaux alors qu'aujourd'hui, une seule personne suffit pour s'occuper de dizaine de milliers de poulets de chair ou de milliers de porcs à l'engraissement ? Les travaux qui se sont intéressés aux élevages industriels témoignent amplement de cette perte de relations affectives (Porcher, 2002). La temporalité de la vie animale est également transformée par les systèmes intensifs. Cette transformation se lit dans l'accélération des cycles de croissance et d'engraissement : deux ou trois vêlages et périodes de lactation pour une vache laitière avant d'être réformée, contre le double il y a cinquante ans; moins de 40 jours pour obtenir un poulet contre plus du double dans un élevage label ou bio. Une telle accélération est rendue possible par l'application de procédures du non-vivant à des animaux, comme lorsque la fourniture de l'alimentation est mécanisée et les ateliers d'engraissement organisés en lots de bêtes homogènes, ou encore par une artificialisation du vivant, dans le cas de la sélection (même si celle-ci existe depuis aussi longtemps que l'élevage est pratiqué). Et c'est précisément autour de ce rapport au vivant et du respect de ses rythmes que se dessinent les principales différences et proximités entre éleveurs (Lémery, 2003).

On peut évoquer un dernier point qui rapproche l'homme et l'animal : l'animal a comme l'homme un fonctionnement collectif et social. Les éleveurs décrivent ainsi, en parlant de leur troupeau, les liens et la hiérarchie qui s'établissent entre les membres du groupe. Or, l'élevage "industriel", au lieu de traiter un troupeau comme un collectif composé d'individus entre lesquels existent des liens et une hiérarchie, le traite par lots homogènes et de manière indéterminée, non hiérarchisé (Larrère & Larrère, 1997).

2.3 L'ignorance de l'intercorporalité entre l'humain et l'animal

Les éleveurs comme consommateurs mettent en exergue le lien entre le mode d'élevage et la qualité de la viande, même si c'est en des termes différents. Pour la plupart des éleveurs, c'est l'absence de stress en fin de parcours, par exemple au moment du chargement des bêtes pour l'abattoir, qui est décisif pour la qualité de la viande. Le fait que le stress passe ainsi avant l'influence des conditions d'élevage au long de la vie de l'animal, témoigne certainement de la tendance actuelle à restreindre le bien-être des animaux d'élevage à ce qui peut être objectivé et décrit en terme de « bien être animal », tendance affectant également les éleveurs par l'intermédiaire des organisations professionnelles et des filières. En revanche, pour les

consommateurs c'est l'ensemble d'un mode d'élevage et le plus souvent la nature de l'alimentation et la liberté de mouvement des animaux qui leur semble garants d'une bonne "qualité" de leur viande. Chez les mangeurs contemporains une crainte des effets néfastes d'une alimentation "contre nature" pour les animaux, qui deviennent par conséquent eux aussi nourriture "contre nature". Ce qui est en jeu dans cette crainte est l'intercorporalité entre la chair de l'aliment animal et la nôtre, entre l'aliment-matière et le corps incorporant (Stassart & Whatmore, 2003). Pour ce qui est de la liberté de mouvement, on pourrait évoquer une seconde crainte, celle d'une assimilation par l'acte alimentaire de l'aliénation dont sont victimes les animaux dont on mange la viande (Roué, 2002). C'est bien du reste cette aliénation que dénoncent certaines actions des associations de protection animale par exemple en s'enfermant dans des cages géantes. Les discours analogiques et métaphoriques développés dans plusieurs œuvres de fiction récentes déploient eux aussi et d'une autre manière une critique radicale des systèmes industriels sous cet angle de l'aliénation (voir le film « Chicken Run » (2000)). Cette critique, à l'instar des actions des associations de protection animale, s'appuie précisément sur la mise en récit et la mise en image.

2.4 Eleveurs : rien à cacher, ou quelque chose à montrer ?

Les éleveurs n'ont-ils pas moyen eux aussi de montrer ces différentes dimensions de leur travail et de leurs relations aux animaux, plutôt que de s'effacer derrière le modèle du « rien à cacher » de leurs représentants et des filières d'élevage, s'exposant ainsi à une mise en image dénonciatrice de la part des associations de protection animale ? Chez les éleveurs rencontrés, les deux positions co-existent. Les premiers insistent sur la nécessité de montrer l'élevage tel qu'ils le pratiquent et tel qu'il est aujourd'hui, plutôt que d'« embellir la réalité ». Ils sont à ce titre critique vis-à-vis de certaines campagnes de promotion soutenues par les pouvoirs publics qui ne reflètent pas la réalité. Pour d'autres éleveurs, par contre, il n'y a pas seulement rien à cacher mais bien quelque chose à montrer. Et ce qu'ils ont envie de montrer est une réalité de l'élevage fort différente, comme chez cet éleveur de vaches limousines : « Il faut montrer que le vêlage c'est naturel, le veau et la mère sont en prairie ensemble, les qualités maternelles. Tous les animaux passent en pâture, il n'y a pas de production hors sol. L'aliment du bétail est fait avec la production de la ferme principalement. ». A l'idée d'ouvrir les fermes parce qu'il n'y a rien à cacher s'oppose donc l'idée de les ouvrir au contraire parce qu'il y a quelque chose à montrer. D'un paradigme de transparence, on passe alors à un paradigme de mise en visibilité.

Ce contraste correspond à l'opposition entre deux référentiels de l'élevage, que l'on peut qualifier d'intensif et d'holiste. Le référentiel holiste renvoie à une ferme qui produit autant que possible son propre aliment, voire qui englobe l'ensemble du cycle comme chez les naisseurs-engraisseurs, les principes d'autonomie et d'équilibre y sont des valeurs recherchées. Celui d'éleveurs plus importants ou d'engraisseurs met davantage l'accent sur la performance économique et technique. Ces éleveurs plus intensifs sont fiers que leur exploitation passe inaperçue, qu'elles soient partie prenante d'un paysage économique, efficace qui ne dérange pas. Les éleveurs les plus "extensifs" ou holistes (bovins de races "minoritaires", porcs plein air) sont fiers au contraire que leur exploitation et leurs animaux se voient.

Reste à voir ce que les éleveurs qui ont quelque chose à montrer auraient précisément envie de montrer... et symétriquement s'ils sont capables de le montrer, et ce que les consommateurs sont quant à eux capables de voir. Dans la mesure où les dimensions

relationnelle et métabolique de l'élevage sont absentes des modes de mise en débat classiques, on peut faire l'hypothèse que ce sont ces dimensions qu'il faudrait montrer. En tout cas, elles devraient être maintenues accessibles jusqu'au cœur des débats : c'est justement ce à quoi contribuera le recours aux récits.

3 Raconter et faire circuler, le récit comme appui à un paradigme de mise en visibilité

Afin de ne pas être tenté d'adopter une vision trop conciliante, il faut rappeler une fois encore combien la question du bien-être animal est formatée non seulement bien entendu par de puissants intérêts économiques, mais aussi par les travaux des scientifiques, dont dépendent fortement les réglementations. C'est pourquoi notre projet de recherche-intervention a d'abord commencé par la mise en œuvre d'une approche transversale aux différentes disciplines scientifiques.

3.1 Partager les savoirs entre différentes disciplines scientifiques

Sur cette question du bien-être animal, la pluri-disciplinarité est loin d'aller de soi, car l'animal est en général vu comme un ensemble d'objets fragmentés de sciences spécialisées bien plus que comme une totalité (Tovey, 2003). De plus, les scientifiques spécialistes de cette question étant pour la plupart dans des institutions de recherche sur le développement agricole, elle est devenue une question portant sur l'adaptation des animaux à l'élevage industriel (Porcher, 2002). C'est dire combien les cadres de questionnement sont figés. Le cas de la castration des porcelets est un bon exemple : la plupart des articles scientifiques le traitent en partant d'un cadrage ne remettant pas en question les conditions de l'élevage et de l'abattage telles qu'elles sont aujourd'hui, notamment le poids à l'abattage, qui détermine l'âge de l'animal et donc le risque d'odeur s'il est pubère et non castré (Lips, Delezie et al., 2003) et, de manière plus générale, ne permettant pas une réelle exploration des alternatives. En outre, les sciences humaines sont très largement absentes des débats et des travaux scientifiques sur cette question. Est-il alors possible de ré-articuler les connaissances issues de différentes disciplines pour tenter de transformer les cadres de questionnement ?

Au-delà d'un premier partage des points de vue expérientiels et disciplinaires, nécessaire pour poursuivre ensemble un travail collectif, ce groupe de compétences permet aussi aux scientifiques d'exprimer leurs désaccords, en particulier sur les façons de mettre en débat cette question avec les citoyens. C'est le cas sur la notion d'information, qui oppose deux conceptions du dialogue avec le public, celle de l'information « objective » descendant des experts vers les profanes (les citoyens, les éleveurs), et celle qui privilégie plutôt la mise en commun des connaissances de chacun, expert ou profane. D'un côté, un modèle de démocratie technique qui réfère à ce que M. Callon appelle l'instruction publique, de l'autre un modèle s'approchant davantage de la co-production des savoirs (Callon, 1998).

3.2 Recueillir et faire circuler des récits d'éleveurs

Côté éleveurs, une série d'éleveurs de bovins et de porcs ont été rencontrés, incarnant des types d'élevage volontairement contrastés, de l'exploitant engraisseur 1800 bêtes en Blanc-Bleu Belge à l'éleveur biologique ayant quelques dizaines de vaches de race rustique. Il s'agissait de traverser les frontières classiques entre agriculture dite conventionnelle et

agriculture biologique et entre races connues pour être hyper productives (pour les bovins, la race Blanc-Bleu Belge) et races souvent plus rustiques, frontière entre éleveur et engraisseurs, frontières que la question du bien-être traverse elle aussi. A partir de ces entretiens, un livret de « paroles d'éleveurs » a été rédigé, destiné à mettre en circulation ces récits chez les scientifiques d'abord, chez les associations de protection animale et auprès des consommateurs ensuite. Ce livret traite de la diversité des types d'élevage qui génère aussi une diversité dans les liens entre éleveurs et animaux. « On a différents critères pour voir si l'animal va bien. C'est tout à l'œil », dit un autre éleveur. L'observation, l'œil, ce mélange de talent sensoriel et de virtuosité mentale à traiter tout un ensemble de données complexes est bien ce qui caractérise le travail de l'éleveur. Ces talents ne sont pas entièrement innés, et tous les éleveurs insistent sur la notion d'apprentissage, surtout lorsqu'ils ont adopté de "nouvelles" races (par opposition à la race dominante, le Blanc-Bleu Belge). Face à leurs récits, on a le sentiment que les éleveurs jugent davantage devoir s'adapter à l'animal que l'inverse, et malgré la tendance des filières et parfois des scientifiques à réduire le bien-être animal à une question d'adaptation aux conditions d'élevage industriel.

Ces récits nous racontent aussi que les éleveurs peuvent concilier goût de la technique et de la performance et affection, comme l'éleveuse précédente qui parle tout à la fois de conformation et de plaisir d'être avec les bêtes, et contrairement aux oppositions généralement brandies par les défenseurs des animaux. En tous cas, l'importance de la surveillance quotidienne pour anticiper d'éventuels problèmes est présente chez tous, et même chez le plus intensif des éleveurs interviewés, comme chez cet engraisseur de Blanc-Bleu Belge, qui inspecte deux fois par jour chacun de ses box.

Nos données conduisent même à nuancer quelque peu la vision d'un élevage intensif totalement taylorisé et automatisé où les éleveurs et leurs ouvriers n'auraient plus aucun contact avec les animaux : la plupart des éleveurs, même en élevage intensif et par exemple en atelier d'engraissement, comme l'éleveur ci-dessus, passent beaucoup de temps avec les animaux, dont ils doivent contrôler l'état de santé. Certes, cette exigence est liée aux fragilités de races et de modes de production que l'on peut considérer comme "forcés" et à la surdensité. Mais on ne peut ignorer le sentiment exprimé par ces éleveurs de passer du temps avec leurs animaux, leur attachement à cette activité d'observation et de suivi des bêtes, et le fait que cela est la forme du soin apporté aux animaux « Le contact avec le bétail c'est rude mais c'est agréable », dit encore l'éleveur ci-dessus. Du reste, les modes traditionnels d'élevage ne créaient pas nécessairement des relations plus fortes avec l'animal, et on doit se rappeler que dans de nombreuses régions françaises le cochon, par exemple, était enfermé dans un local exigu dans lequel on n'avait pas besoin d'entrer pour le nourrir.

3.3 Se donner le temps de l'apprentissage...

Si certains travaux pointent à juste titre sur le sentiment des éleveurs de « manquer de temps » et de devoir « faire [trop] vite » (Porcher, 2003), ceux que nous avons rencontrés parlent plutôt de prendre du temps pour « faire bien ». Ce que nous retenons de ce travail qui a permis de faire raconter et se raconter les différents acteurs concernés (institutionnels, associations, scientifiques et surtout éleveurs et consommateurs, et indirectement les animaux, quant à eux "racontés" par leurs éleveurs), ce sont les décalages entre de multiples temporalités. On peut en effet évoquer le temps des législations, le temps du travail des éleveurs, le temps accéléré des cycles de production, le temps des filières (abattoirs, distributeurs), le temps des consommateurs... Les différents acteurs sont soumis à des temporalités différentes. Les

éleveurs à leur propre niveau sont tiraillés entre le temps de l'urgence (celui de la production et de l'adaptation aux réglementations) et le temps qu'ils se donnent (pour être avec leurs animaux) mais aussi le temps de la transmission, quand elle est envisagée. Le recueil et la mise en circulation des récits montrent qu'il existe quand même des temps partagés, comme celui des souvenirs des fermes de l'enfance, qui continuent à jouer un rôle dans la relation aux animaux. Au temps dont les éleveurs ont besoin pour apprendre leur métier et/ou s'habituer à une nouvelle race et se sentir bien dans leurs bêtes, fait peut-être écho le temps que doivent se donner les acteurs concernés pour apprendre les uns des autres et réfléchir ensemble à ce que peut être l'avenir de l'élevage.

3.4 Circulation des récits et participation : un impératif de symétrie

Mais qui sont ces acteurs concernés ? Les modes classiques de concertation ne réunissent souvent que des acteurs considérés comme représentatifs. Nous pensons que face à la complexité de ces questions il faut revenir aux acteurs impliqués, les éleveurs confrontés à la question de la mise en œuvre et aux acteurs affectés, les consommateurs, qui sont confrontés à des choix (ou à leur absence). Ceci afin de passer de l'opposition frontale entre le « rien à cacher » des filières et le « montrer ce qu'on nous cache » des associations de protection animale à ce qu'on pourrait résumer par un « quelque chose à montrer et à regarder ». Or, cela signifie aussi passer d'une visée normative (si on n'a rien à cacher c'est parce qu'on respecte les normes, si on montre ce qu'on nous cache c'est parce que les normes ne sont pas respectées ou pas satisfaisantes) à une visée exploratoire et d'apprentissage.

Ceci peut reposer sur l'organisation de visites/tables rondes à la ferme réunissant des éleveurs et des consommateurs parmi ceux qui ont été associés en amont à la démarche en acceptant de livrer leur récit. Ces consommateurs et ces producteurs ne représentent pas des groupes constitués, mais leurs propres expériences et pratiques. Ces tables rondes devraient initier des processus d'apprentissages pratiques réciproques, en mettant en débat les pratiques de production et de consommation des uns et des autres. La symétrie est ici essentielle en ce que la confrontation des éleveurs et des consommateurs doit permettre de débattre ouvertement des responsabilités respectives. D'autres voies indirectes ont été explorées : mise en discussion avec quelques unes des associations de protection des animaux des récits des éleveurs re-construits à partir des entretiens sous forme du livret de « Paroles d'éleveurs ».

Ces différentes démarches soulignent la nécessité de redonner un rôle actif aux éleveurs comme aux consommateurs dans ces débats. Si les éleveurs ont peut-être bien davantage quelque chose à montrer que rien à cacher, encore faut-il qu'en face les consommateurs aient envie de voir et même d'aller regarder... Là aussi se révèle un besoin de symétrie essentiel. Il peut se jouer dans d'autres procédures, que nous ne pouvons qu'évoquer ici, telles qu'un forum sur internet www.beafdialog.be et un projet de film documentaire. A ce titre les expériences en cours à Rochefort (récit d'agriculteurs) et en Gaume (éleveurs pluriactifs) mériteraient une évaluation approfondie.

Conclusion

Notre question initiale était la suivante : comment peut-on mettre en débat collectivement les questions liées au bien-être des animaux d'élevage ? Pour aller au-delà des formes de débat classique qui opposent frontalement des positions très marquées (associations de protection

animale) et des intérêts puissants (filiales d'élevage et agro-alimentaire), il semble essentiel de ré-associer au débat les premiers concernés à savoir les éleveurs qui s'occupent au quotidien de ces animaux, et les consommateurs qui en mangent la viande ou d'autres produits. Aux paradigmes de la transparence, celui des filières, et du dévoilement, celui des associations de protection animale, se substituerait alors celui de la mise en visibilité par les éleveurs et pour les consommateurs et la société. Dans un premier temps, expérimental, cette ré-association des acteurs concernés et ce changement de paradigme se construisent et se réalisent dans des procédures spécifiques qui consistent à faire circuler des récits mettant en parole les pratiques et attachements des éleveurs. Cette mise en circulation des récits passe par leur recueil, leur re-formulation et ré-organisation en un support accessible aux diverses parties prenantes, enfin par leur discussion. Les récits permettent une mise en partage des interprétations qui s'oppose à l'habituelle confrontation d'interprétations figées. Cette expérience montre la capacité des récits à relier des dimensions hétérogènes, des causalités et des savoirs différents, ceux des scientifiques, des éleveurs, et aussi des consommateurs. Elle nous a aussi montré, et c'était plus inattendu, combien la dimension temporelle était majeure dans ces questions. Le temps en question ici est tout à la fois celui que les éleveurs prennent avec leurs animaux et pour apprendre à être bien avec eux, celui que les acteurs prennent pour apprendre les uns des autres, et celui de l'avenir que l'on construit.

Cette réflexion interroge aussi les dimensions épistémologiques de la participation. De nombreux travaux ont montré l'intérêt de s'éloigner des conceptions classiques de la connaissance circulant des experts vers les profanes, pour aller plutôt vers la notion de connaissance co-construite par les experts et les profanes (Wynne, 1996 ; Barthe, Callon et al., 2001). Ce que nous ajoutons ici à cette approche bien documentée, c'est l'importance d'intégrer les dimensions non seulement cognitives mais aussi affectives et matérielles des questions en débat, ici des liens aux animaux d'élevage : le quotidien de ces relations, le rapport métabolique entre conditions d'élevage et qualité de la viande. Un second point d'ordre procédural découlant de cette expérience est l'importance de varier et d'ajuster les modalités d'échange, plutôt que d'imposer aux acteurs un ordre procédural et un seul. L'enjeu est aussi de redonner un rôle actif aux éleveurs comme aux consommateurs dans des débats qui les concernent, mais dans lesquels ils sont habituellement passifs.

Il est toutefois important de nuancer un schéma trop caricatural où des associations de protection animale s'appuieraient sur des consommateurs de base passifs, auxquels on montre enfin l'in-montrable pour influencer en haut lieu les politiques, par opposition à des démarches plus participatives qui rendraient les consommateurs actifs. Nous avons vu en effet que certaines actions des associations tendent à ré-impliquer les consommateurs de manière plus active et plus directe. Enfin, un point demeure questionnable dans le projet de recherche intervention évoqué : c'est celui du lien entre les effets de telles démarches et les processus de décision à l'œuvre. Notre idée n'est pas que ces démarches influent directement sur les négociations réglementaires qui sont, on l'a compris, le principal souci de nombreux acteurs concernés par les questions de bien-être des animaux d'élevage, à commencer par les éleveurs. En revanche, elles permettent de témoigner, à petite échelle certes, de l'apprentissage croisé et de créer des inflexions dans les points de vue et les pratiques, et de relier davantage les éleveurs et les consommateurs en donnant à voir les aspects méconnus du métier d'éleveur. Plus concrètement, elles peuvent aussi influencer dans la mise en place ou l'évolution de démarches de qualité (filiales qualité, labels) qui prendraient en compte les

questions de bien-être des animaux ⁴.

Bibliographie

- BARTHE Yannick, Michel CALLON et Pierre LASCOUMES, 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil
- BECK Ulrich, 1992, *Risk society. Towards a new modernity*, London, Sage publications
- BERTRAND Anne, Claire MARRIS et Pierre-Benoît JOLY, 2002, *Méthodologie pour l'élaboration d'un dispositif de co-construction*. Paris, INRA-STEPE
- BOLTANSKI Luc, 1990, *La souffrance à distance*, Paris, Métailié
- BULLER Henry et Carrol MORRIS, 2003, "Farm animal welfare : a new repertoire of nature-society relations or modernism re-embedded ?" *Sociologia Ruralis*, 43 (3) : 216-237
- BURGAT Florence, 2001, "Les revendications des associations de protection des animaux d'élevage", in R. Dantzer ed., *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?*, Paris, INRA éditions : 65-84.
- CALLON Michel, 1998, "Des différentes formes de démocratie technique", *Annales des mines* : 63-73.
- CHEVALLIER Denis, 1987, *L'homme, le porc, l'abeille et le chien. La relation homme-animal dans le Haut-Diois*, Paris, Institut d'Ethnologie.
- FISCHLER Claude, 1990, *L'Homnivore*, Paris, Odile Jacob
- FRANKLIN Adrian, 1999, *Animals and modern cultures*, London, Sage
- HAUDRICOURT Georges, 1962, "Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui", *L'Homme*, 2 : 40-50
- JOLY Pierre-Benoît, 2002, "Le bien-être animal : quel espace pour la co-production des connaissances et des cadres d'action ?", *Annales des mines* (28) : 51-69
- LAMINE Claire, 2004, "L'alimentation, question sensible : expérience individuelle des mangeurs et mise en débat collective", Colloque du CRESAL, Université Lyon 2, St-Etienne, 22-24 octobre 2004, Actes à paraître ed. de l'Aube, Paris
- LAMINE Claire, 2005, "Settling the shared uncertainties : local partnerships between producers and consumers", *Sociologia ruralis*, 45 (4) : 324-345
- LARRERE Catherine et Raphaël LARRERE, 1997, "Le contrat domestique", *Le Courrier de l'environnement de l'INRA* (30) : 5-17
- LARRERE Raphaël, 2003, "L'élevage contemporain en question : demande sociale, préférences des consommateurs ou interrogations citoyennes ?" *INRA Prod. Anim.* (16) : 329-332
- LEMERY Bruno, 2003, "Les agriculteurs dans une fabrique d'une nouvelle agriculture", *Sociologie du travail*, 45 (1) : 9-25
- LESTEL Dominique, 2001, *Les origines animales de la culture*, Paris, Flammarion
- LIPS Dirk, E. DELEZIE, S. AERTS, J. VAN OUTRYVE et J. DE TAVERNIER (2003) *An Ethical Evaluation of the Alternatives for Surgical Castration of Piglets*. 4th Congress of the European Society for Agricultural and Food Ethics (EurSafe), Toulouse
- PIETTE Albert, 2003, "Entre l'homme et le chien. Pour une ethnographie du fait socio-animal", *Socio-Anthropologie* (11)
- PORCHER Jocelyne, 2002, *Eleveurs et animaux : réinventer le lien*, Paris, PUF
- PORCHER Jocelyne, 2003, "Bien-être et souffrance en élevage : conditions de vie au

⁴ Voir par exemple le cas du réseau d'éleveurs porcins « Thierry Schweitzer », dont la constitution et le cahier des charges ont été négociés collectivement par des associations de consommateurs, environnementales, et de protection animale (www.thierry-schweitzer.com)

- travail des personnes et des animaux”, *Sociologie du travail*, 45 (1) : 27-43
- RICŒUR Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil
- ROUE Marie, 2002, “Humanité, animalité et lien social”, *Natures Sciences Sociétés*, 10 (1) : 37-44
- STASSART Pierre et Sarah WHATMORE, 2003, “Metabolizing risk : food scares and the un/re-making of belgian beef”, *Environment and Planning A*, theme issue : Alternative agrifood networks : european perspectives, 35
- STENGENS Isabelle, 2002, “Le développement durable : une nouvelle approche ?”, *Alliage* (40)
- STASSART Pierre et Daniel JAMAR, 2005
- TOVEY Hillary, 2003, « Theorising nature and society in sociology : the invisibility of animals », *Sociologia Ruralis*, 43 (3) : 196-215
- VIALLES Noëllie, 1989, *Le sang et la chair, les abattoirs des pays de l’Adour*, Paris, MSH
- WYNNE Brian, 1996, “May the sheep safely graze ? A reflexive view of the expert-lay knowledge divide”, in S. A. W. Lash ed., *Risk, Environment and Modernity*, London, Sage : 44-83